

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0059409

189941

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03272 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : LAHLALI AZZEDDINE
Date de naissance : 19-05-1952
Adresse : 12, RUE MOUFFAK EDDINE APT 10 RESID
ELKARAM Q. HOPITAUX CASABLANCA
Tél. 0623086397 Total des frais engagés : 1732,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/12/2023
Nom et prénom du malade : Lahlali Azzeddine Age: 72
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : HYPERTENSION CARDIOVASCULAIRE
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA, le 2024

Le : 03/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/2023			catel gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/12/23	932,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	02/12/23	ETP	800,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>														
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>															
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS <input type="text"/>															
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. LAARJE Aziza
Cardiologue.


CARDIOLOGUE

د. العرج عزيزة
أخصائية أمراض القلب والشرايين

- ♥ Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
- ♥ Diplômée en échographie cardiaque et vasculaire de l'université de Bordeaux
- ♥ Ancien interne du CHU Ibn Rochd Casablanca
- ♥ Ancien interne du CHU de Limoges France
- ♥ Praticien hospitalier de l'hôpital universitaire Cheikh Khalifa Bin Zayed Casablanca

- ♥ خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
- ♥ دبلوم في الفحص بالصدى للقلب والشرايين بجامعة بوردو
- ♥ داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
- ♥ داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ليموج بفرنسا
- ♥ أخصائية بالمستشفى الجامعي الشيخ خليفة بن زايد بالدار البيضاء

Ordonnance

Fait le : 28/12/2023

Nom et Prénom: Lahlali Azzeddine

30.70x3

1) Kardégic 75 g

1 s jhr midi

106.70x3

2) Torva 20 g

98.10x3

1 c jhr soir

3) Cosyrel 5/5 g

53.00x3

1 c jhr matin

4) Ni bral 5 g

67.20

1 c jhr matin

de 3 mois

5) Lamgen 30 1 c jhr soir

SVS

SVS

SVS

SVS

SVS

PHARMACIE DE LA SECURITE
Nadia El Moudir BENCHEKROUN
130, Bd. My. Driss I
Tél : 0522 86.22.45 - Casablanca,
LAARJE AZIZA
Cardiologue
17/18 Bd Alqods et Bd Haifa, Rés. Ryad Alqods
42, 1^{er} Etage App N° 5 Ain Chok - Casablanca
05 22 50 33 15

Angle Boulevard Alqods et Bd Haifa, Résidence Ryad Alqods Gh2, 1^{ère} étage par ascenseur App N° 5 Ain chok - Casablanca

تقاطع شارع القدس وشارع حيفا إقامة رياض القدس الطابق الأول بالمصعد الشقة رقم 5 عين الدار البيضاء

☎ 05 22 50 33 15 ☎ 06 12 15 40 32 ✉ azizalaarje@gmail.com

LOT : 23E006
PER : 04/2025

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



118000 061847

53,00

LOT : 23E007
PER : 04/2025

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



118000 061847

53,00

LOT : 23E007
PER : 04/2025

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



118000 061847

53,00

LOT : 2071
PER : 06/25
PPV : 106,70 DH

6A,20

LOT : 2061
PER : 07/24
PPV : 106,70 DH

LOT : 2071
PER : 06/25
PPV : 106,70 DH

14011057



118001 130269

COSYREL 5mg/5mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV - 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

14011057



118001 130269

COSYREL 5mg/5mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV - 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

14011057



118001 130269

COSYREL 5mg/5mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV - 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

- ♥ Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
- ♥ Diplômée en échographie cardiaque et vasculaire de l'université de Bordeaux
- ♥ Ancien interne du CHU Ibn Rochd Casablanca
- ♥ Ancien interne du CHU de Limoges France
- ♥ Praticien hospitalier de l'hôpital universitaire Cheikh Khalifa Bin Zayed Casablanca

- ♥ خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
- ♥ دبلوم في الفحص بالصدى للقلب والشرابين بجامعة بوردو
- ♥ داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
- ♥ داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ليموج بفرنسا
- ♥ أخصائية بالمستشفى الجامعي الشيخ خليفة بن زايد بالدار البيضاء

Ordonnance

Fait le : 28 / 12 / 2023

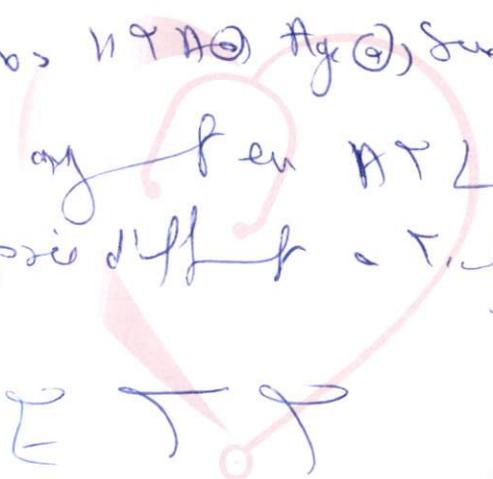
Nom et Prénom: Lahlali Agzeddine

79 ans

PM (No, 119 A) Agc, Suro.

CAD ang f en ATL. i lya das
dyspnoe diff - tachycardi

CoE T T


Dr. LAARJE Aziza
Cardiologue
Ryad Alqods
Bd Haifa, Résidence Ryad Alqods Gh2, 1^{ère} étage par ascenseur App N° 5 Ain chok - Casablanca
Téléphone : 06 12 15 40 32 / 05 22 50 33 15

COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE

NOM ET PRENOM : AZEDIINE LAHLALI

CASABLANCA, le 27/12/2023

INDICATION : Dyspnée d'effort chez un patient de 72 ans ayant comme FRCVx un tabagisme avec HTA et qui a bénéficié d'une ATL il y a 7 ans.

- VG non dilaté, non hypertrophié, de contractilité globale préservée avec une bonne fonction systolique globale du VG préservée soit une **FEVG (SB) à 55 % Qc à 5 l/min.**
- Profil mitral type anomalie de relaxation E/A à 0.8.
- PRVG non élevées E/E' à 7.
- Oreillette gauche peu dilatée à 17 cm², Oreillette droite non dilatée à 14 cm², libres d'écho à l'ETT.
- Valve mitrale peu épaissie, micro-fuite mitrale, pas de sténose.
- Valve aortique tricuspide, fine, pas de fuite aortique, pas de rétrécissement.
- VD non dilaté, de bonne fonction systolique longitudinale (TAPSE à 23 mm, S'VD à 13 cm/s).
- IT minime estimant la PAPS à 20 + POD soit 25 mmHg.
- VCI non dilatée à 14 mm et COMPLIANTE.
- Péricarde libre.
- Aorte non dilatée dans les portions explorées.

Conclusion :

Fonction systolique préservée du VG avec une FEVG à 55 %.

Massif auriculaire non dilaté. PRVG normale.

Pas de valvulopathie mitrale ni aortique significative.

VD de bonne fonction, pas d'HTP

Dr. LAARJE AZIZA
CARDIOLOGUE
Angle Bd Alqods et Bd Haifa, Résidence Ryad Alqods
GH2, Etage Apprt N°5 Ain Chock, Casablanca
05 22 50 33 15

Casablanca Le : 27/ 12 / 2023

➤ DR : LAARJE AZIZA

➤ ICE : 003009192000083

• FACTURE N°412 / 2023

• Mr : LAHLALI AZZEDDINE

Désignation	MONTANT
ETT	800.00DH
TOTAL	800.00DH

ARJA
05 22 50 33 15
Rue de la République
Casablanca

Arrêtée la présente facture a la somme de :HUIT CENTS DIRHAM.